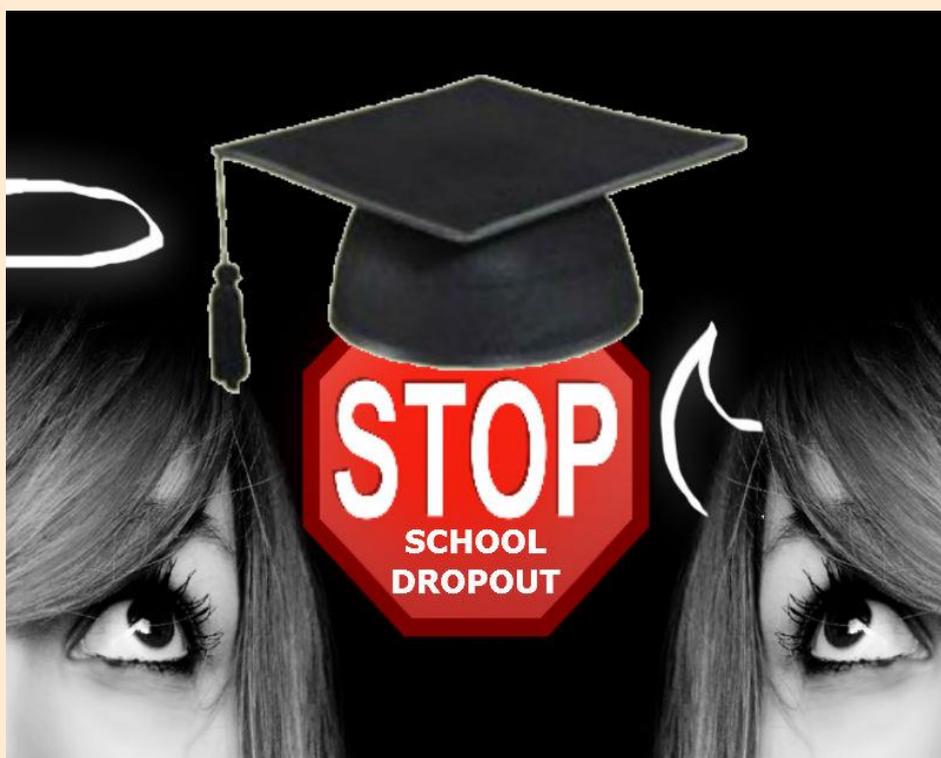


MESURES DE PREVENTION ET D'INTERVENTION CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE AU LUXEMBOURG

Bridges to the future

Projet Erasmus +



Classe de 12 CG 2016/17



Sommaire

Partie I - Mesures au niveau national¹

1. ALJ – Action locale pour jeunes ²	3
2. ADEM – Agence de développement pour l’emploi	5
3. CNFPC – Centre national de formation professionnelle continue	7
4. L’école de la deuxième chance – E2C	9
5. Garantie pour la Jeunesse – Initiative européenne	11
6. SNJ – Service national de la jeunesse	13
7. Formation des adultes	15
8. Itzigerstee VTT	17

Partie II - Mesures au niveau des lycées³

1. La classe mosaïque – Neien Ufank	19
2. La classe IPDM – Initiation professionnelle Divers Métiers	21
3. La classe de resocialisation	23
4. Le projet Time Out	25



¹ Les informations de cette brochure sont reprises, pour l’essentiel, des sites Internet des différentes institutions et organisations présentées.

² L’ALJ – Action locale pour jeunes sera intégrée prochainement dans les structures du Service national de la jeunesse et prendra le nom d’Antenne locale pour jeunes.

³ Les auteurs tiennent à remercier les membres du SPOS du Lycée du Nord pour la mise à disposition des informations sur les différentes mesures présentées.

Partie I - Mesures au niveau national

1. ALJ - Action locale pour jeunes

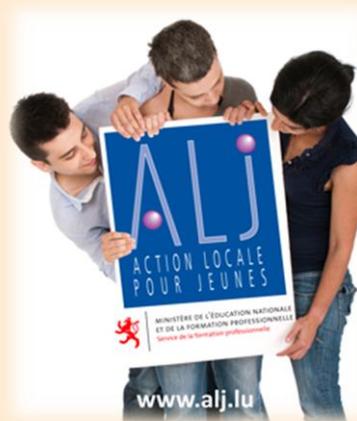


L'ALJ s'adresse aux jeunes entre 15 et 25 ans,

- qui se trouvent entre l'école et l'emploi
- qui veulent changer leur projet professionnel
- qui veulent avoir des informations sur la vie active, sur les formations, l'apprentissage, etc.

Objectifs

- Organisation des mesures préparant les jeunes en dernière année de scolarité à la vie active
- Prise en charge des jeunes dès leur sortie de l'école et leur accompagnement jusqu'à leur intégration / réintégration professionnelle
- Suivi des jeunes au-delà de leur formation
- Information et sensibilisation de toutes les instances impliquées dans les processus de la transition et de l'insertion ainsi que création de liens entre ces dernières
- Soutien et participation à la création de nouvelles structures favorisant l'intégration sociale et professionnelle des jeunes



Offre

- Informations sur l'apprentissage
 - Informations sur les conditions/possibilités dans la voie du CCP/DAP
 - Aide aux démarches à effectuer
- Aides dans la transition école – vie active
 - Aide à la rédaction d'un curriculum vitae (CV)
 - Aide à la rédaction d'une lettre de motivation
 - Préparation à un entretien d'embauche
 - Informations sur l'insertion professionnelle
- Informations sur les formations/études
 - Informations sur les possibilités/conditions d'accès aux formations
 - Guidance vers d'autres services compétents



<https://portal.education.lu/alj/>

✉ alj@men.lu

2. ADEM – Agence pour le développement de l'emploi



L'ADEM accompagne et conseille les personnes sans emploi dans leurs recherches, tout en leur proposant des services et un encadrement adaptés à leurs besoins. Une attention particulière est portée aux jeunes.

Objectif

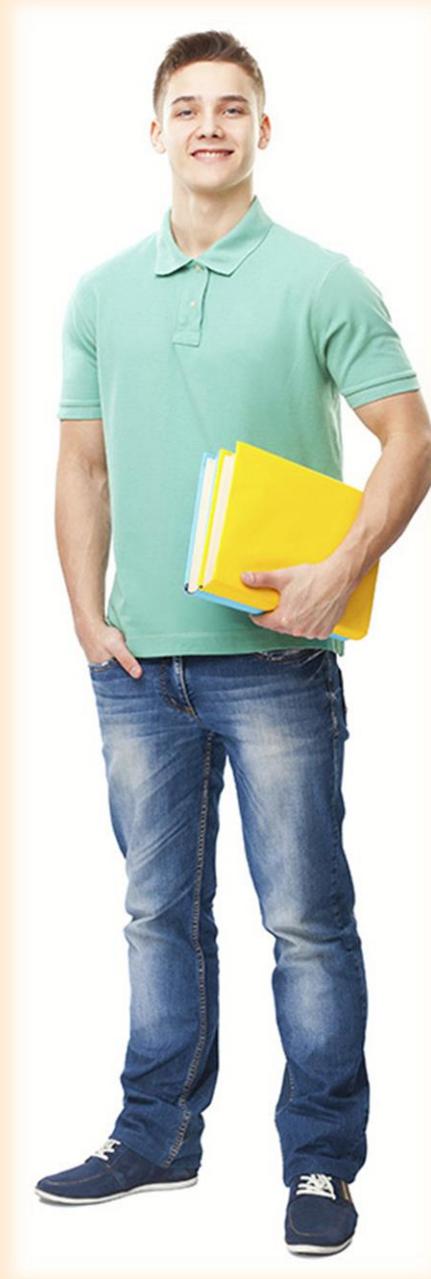
L'objectif principal est de faire bénéficier les jeunes de moins de trente ans inscrits à l'ADEM de toute une série d'aides et de conseils. Ces différentes aides concernent le parcours vers l'emploi, l'apprentissage, la recherche d'un travail et les mesures pour jeunes.

Offre

- **Le parcours du jeune vers l'emploi** : L'ADEM aide le jeune dans son orientation vers un métier en lui proposant un certain nombre de services.
 - Le Service d'orientation professionnelle (ADEM-OP) répertorie tous les métiers accessibles par une formation professionnelle, propose des entretiens d'orientation et des séances d'information en vue de choisir un métier adapté et gère le Centre d'Information professionnelle qui offre gratuitement de nombreux médias sur les différents métiers.
 - Le site <https://beruffer.anelo.lu/fr/> regroupe des fiches thématiques sur plus de 300 métiers.
 - Les sites <https://eportfolio.anelo.lu/> et <https://self-assessment.anelo.lu/> mettent à disposition de nombreux outils permettant au jeune de s'évaluer soi-même.
- **L'apprentissage** : L'ADEM aide le jeune dans sa recherche d'un apprentissage qui lui permettra d'acquérir à la fois un diplôme et une expérience professionnelle et qui sera un réel atout à présenter aux futurs employeurs au moment de l'entrée du jeune sur le marché du travail.



- **La recherche d'un emploi** : L'ADEM aide le jeune dans sa recherche d'un emploi et lui donne accès à tout une série de services tels que assistance, aide et accompagnement dans ses démarches, suivi personnalisé, orientation professionnelle, etc.
 - Le site <https://entretien.anelo.lu/> propose des conseils pratiques d'experts, des témoignages vidéo et des quizz interactifs pour préparer un entretien d'embauche.
 - Les sites <https://www.monster.lu> et <https://www.keljob.com> proposent de nombreux conseils pour réussir au mieux un entretien d'embauche et mettre tout en œuvre pour décrocher un emploi.
 - Les sites <http://www.moovijob.com/> et <https://www.monster.lu> et la plateforme « JobBoard » proposent un grand nombre d'offres d'emploi au Luxembourg et dans la Grande Région.
 - Le site <http://kliberapp.com/fr/> met en relation les recruteurs et les demandeurs d'emploi par vidéo via une application mobile.
 - ...
- **Les mesures spéciales pour jeunes** : L'ADEM informe les jeunes sur les contrats spéciaux dont ils peuvent bénéficier en tant que jeune demandeur d'emploi.
 - **Le CIE – Contrat d'initiation à l'emploi** : Mesure destinée aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 30 ans, diplômés ou non diplômés et qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle au sein d'une entreprise avec la perspective d'un emploi à la fin du contrat ou de meilleures chances sur le marché du travail.
 - **Le CAE – Contrat d'appui-emploi** : Mesure destinée aux jeunes demandeurs d'emploi diplômé ou non diplômé qui souhaitent obtenir une formation pratique et théorique auprès de l'Etat, d'une commune, d'un établissement d'utilité publique ou d'une asbl, afin d'augmenter leurs chances d'intégrer le marché de l'emploi.



<http://www.adem.public.lu/>

3. CNFPC – Centre national de formation professionnelle continue



Le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) dépend du Service de la formation professionnelle auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Il est constitué de quatre sites :

- CNFPC Esch-sur-Alzette avec les sites Sommet, Belval et Strassen
- CNFPC Ettelbruck

Objectif

Le CNFPC s'investi dans l'apprentissage tout au long de la vie et dans l'intégration professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Offre

Le CNFPC offre un très grand nombre de cours différents qui peuvent être rattachés à quatre grands groupes d'activités de formation :

- La formation professionnelle continue s'adressant aux salariés qui désirent acquérir, maintenir ou étendre des connaissances et aptitudes professionnelles.
- L'intégration de demandeurs d'emploi par le biais de la formation professionnelle, de cours d'apprentissage pour adultes et de mesures complémentaires réalisées en partenariat avec les entreprises et l'ADEM.
- La réintégration et la continuation scolaire - cours d'orientation et d'initiation professionnelle, 9^{ième} pratique - ainsi que l'apprentissage de base et initiale.
- La promotion sociale sous forme de cours du soir.

C'est la cohabitation de jeunes et d'adultes, de salariés et de demandeurs d'emploi ainsi que les liens étroits avec les entreprises et une bonne collaboration avec l'ADEM, qui font les atouts du CNFPC.

Les principaux champs d'action sont les métiers artisanaux et industriels, le secteur social, la bureautique ainsi que le secteur de l'environnement.



CNFPC Esch sur Alzette
22 Rue Henri Koch
L-4354 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 55 89 87



CNFPC Ettelbruck
77, rue Jean-Pierre Thill
L-9085 Ettelbrück
Tél.: +352 81 89 39 – 1

<http://www.cnfpc.lu/>

4. E2C - École de la deuxième chance



A qui s'adresse l'E2C

L'E2C s'adresse à tous ceux qui ont quitté l'école sans diplôme et qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. Si le jeune est motivé pour continuer ses études et prendre son avenir en main, l'E2C lui offre la possibilité de réussir en s'inscrivant dans l'une de ses classes.

Objectifs

L'E2C donne aux jeunes en échec une nouvelle chance de réussite au sein du système scolaire classique. Elle s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 16 à 30 ans qui ont abandonné l'école avant d'avoir abouti à une certification reconnue, ainsi qu'à ceux qui remplissent les conditions pour accéder à une formation professionnelle sans avoir trouvé une place d'apprentissage.

L'E2C se situe dans le cadre du Lifelong Learning mais les modalités de certification sont celles de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle. La volonté personnelle et la motivation de l'élève sont deux conditions essentielles à sa réussite.

Offre actuelle

- Enseignement secondaire – cycle inférieur et moyen
 - classe de 5^e
 - classe de 4^e

- Enseignement secondaire – cycle supérieur
 - classe de 3^e G
 - classe de 2^e G
 - classe de 1^e G

- Enseignement secondaire technique – cycle inférieur
 - classe de 9^e de base
 - classe de 9^e avancée

- Enseignement secondaire technique – cycle moyen et supérieur
 - classe de 10^e PS
 - classe de 11^e PS
 - classe de 12^e EA
 - classe de 13^e EA

- Formation professionnelle
 - classe de 10^e cuisinier
 - classe de 10^e pépiniériste paysagiste
 - classe de 10^e électricien
 - classe de 10^e auxiliaire de vie

- Classes spéciales
 - classe préparatoire du diplôme d'accès aux études supérieures

**15, rue de l'Aciérie
L-1112 Luxembourg**

☎ 26 65 03 50-1

www.e2c.lu

✉ info@e2c.lu

✉ secretariat@e2c.lu

5. Garantie pour la Jeunesse – Initiative européenne

Objectif

La « Garantie pour la Jeunesse » est une mesure prise par le Conseil de l'Union Européenne. Il s'agit d'un engagement pris par l'ensemble des pays de l'UE de veiller à ce que tous les jeunes âgés de moins de 25 ans puissent bénéficier :

- d'une offre d'emploi de qualité,
- d'une formation continue,
- d'un apprentissage ou
- d'un stage

dans les quatre mois qui suivent la perte de leur emploi ou la fin de leurs études.



Offre au Luxembourg

Au Luxembourg, l'ADEM, l'Action locale pour jeunes (ALJ) et le Service national de la jeunesse (SNJ) œuvrent ensemble pour aider les jeunes à déterminer le bon chemin vers la vie active. Les trois partenaires se sont lancés un défi commun : ils s'engagent, dès l'inscription formelle du jeune à la « Garantie pour la Jeunesse », à lui proposer, endéans 4 mois, une vraie perspective concernant son avenir.

La « Garantie pour la Jeunesse » ne garantit pas un travail ! Mais elle garantit un accompagnement individuel, fait sur mesure et adapté à la

situation personnelle de chaque jeune, afin qu'il soit en bonne voie pour réussir son avenir.



**D'JUGENDGARANTIE
ZU LËTZEBUERG**

ADEM – Agence pour le développement de l'emploi

Tél. : +352 247-88888

<http://www.adem.public.lu/>

✉ jugendgarantie@adem.etat.lu

ALJ - Action locale pour jeunes

Tél. : +352 247-75959

<https://portal.education.lu/alj/>

✉ jugendgarantie@men.lu

SNJ - Service national de la jeunesse

Tél. : +352 247-86467

<http://www.snj.public.lu/fr>

✉ secretariat.transition@snj.lu

6. SNJ – Service national de la jeunesse



Service National
de la Jeunesse

En tant que service public, le Service National de la Jeunesse (SNJ) évolue dans le contexte défini par la politique de la jeunesse.

Objectifs

- Contribuer activement à la construction d'un environnement favorable au bon développement et à l'intégration des jeunes dans notre société.
- Promouvoir l'épanouissement harmonieux de la personnalité et le développement social et professionnel des jeunes.
- Ouvrir en faveur d'une égalité des chances et à combattre les mécanismes d'exclusion et d'échec.
- Contribuer à l'accès des jeunes à l'autonomie.
- Promouvoir le sens de l'initiative et de la créativité des jeunes.

Offre

L'unité « Transition vers la vie active » est chargée des programmes du SNJ favorisant la transition entre école et vie active. L'offre proposée est très diversifiée.

- **Build up your life** : Ce projet vise à activer les jeunes qualifiés de NEET (not in Employment, Education or Training). En partenariat avec l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB), le SNJ propose des activités de découverte et de formation aux métiers de la construction à des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi et qui sont âgés de 16 à 29 ans.



- **Act ! Jeunes – Upcycle your life** : La Chambre des Salariés (CSL) et le SNJ offrent l'opportunité à des jeunes de découvrir leurs talents et compétences à travers des ateliers pratiques et des cours d'expression corporelle et verbale. L'objectif est de développer avec les jeunes un projet d'avenir concret et réaliste et de les accompagner vers une insertion professionnelle ou scolaire.
- **Be my Buddy** : Ce projet consiste en un accompagnement de jeunes qui se trouvent en phase de transition vers la vie active et qui désirent recourir à des conseils et au support d'autres jeunes de leur âge.

- **Service volontaire** : Le Service volontaire permet à des jeunes âgés de moins de 30 ans de s'investir dans un projet concret d'intérêt général. C'est une opportunité d'apprentissage et d'orientation par l'expérience pratique, qui représente un engagement à temps plein pour une durée déterminée.
- **Level Up** : Sont promus sous ce label des projets autour de la mobilité internationale, le coaching par des pairs et des ateliers faisant appel à la créativité et aux capacités manuelles, ensemble avec des sessions d'information pour jeunes et parents sur la transition vers la vie active. (<http://www.levelup.lu/web/>)
- **Anelo** : Le SNJ coordonne le portail sur l'orientation scolaire et professionnelle « An elo ? = Et que faire maintenant ? » qui s'adresse à tous les jeunes qui se trouvent dans un processus d'orientation et/ou de recherche de formation (<https://www.anelo.lu/>)



**SNJ – Service national de la jeunesse
138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg**

Tél. : +352 247-75959

<http://www.snj.public.lu/>

✉ **secretariat@snj.lu**

7. Formation des adultes



Objectifs

Le système éducatif luxembourgeois, à travers la formation des adultes, propose aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de terminer leur formation initiale, des cours qui préparent aux mêmes diplômes et certificats que ceux délivrés dans l'enseignement régulier. Ces formations, appelées 2^e voie de qualification, sont spécialement adaptées aux besoins des adultes.

Offre

- Les cours gratuits du cycle inférieur de l'enseignement secondaire/secondaire technique permettent de poursuivre des études secondaires/secondaires techniques et donnent accès à la formation professionnelle.
- Les cours du cycle supérieur de l'enseignement secondaire/secondaire technique mènent au diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques et donnent accès à l'enseignement supérieur et au marché du travail.
- L'apprentissage pour adultes mène à une qualification professionnelle.
- L'Université du Luxembourg ainsi que d'autres organismes de formation proposent des parcours flexibles, adaptés aux adultes.
- L'apprentissage à distance au niveau de l'enseignement supérieur constitue également une option.

Informations

- <http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/adultes/informations-generales-offre-cours/index.html>
- <http://www.guichet.public.lu/citoyens/fr/enseignement-formation/formation-adultes/>



Objectif

Le projet Izigerstee^{VTT} propose une scolarisation et un encadrement pour les jeunes âgés de 11 à 15 ans atteints de troubles de comportement et menacés de décrochage scolaire. Il travaille à la mise en place de solutions scolaires - prévention et prise en charge - face à ce risque de décrochage scolaire lié aux troubles comportementaux graves.

Offre

La structure scolaire Izigerstee^{VTT} propose :

- Un enseignement et un encadrement en groupe restreint
- La journée continue avec un horaire structuré et ritualisé
- Un terrain d'apprentissage de compétences socio-émotionnelles
- Un échange régulier avec les parents et autres professionnels thérapeutiques concernés
- L'inscription et la coopération rapprochée avec l'école d'origine
- Une durée de séjour de +/- 2 ans
- Une réintégration accompagnée dans l'enseignement régulier ou professionnel

Izigerstee^{VTT}
rue d'Iltzig
L-1816 Luxembourg

<https://portal.education.lu/inno/PROJETS>

✉ izigerstee.myschool.lu

Partie II - Mesures au niveau des lycées

1. La classe « mosaïque » - Neien Ufank

Depuis l'année scolaire 2009/2010, l'offre de la classe « mosaïque » a été institutionnalisée au niveau national.

Population cible

Tous les élèves des classes inférieures présentant des anomalies ou des troubles du comportement, qui ne sont pas en mesure de faire face à une scolarité normale et qui risquent le décrochage scolaire.

La classe « mosaïque » accueille également des élèves après un traitement psychiatrique et/ou qui subissent des problèmes familiaux. Ces élèves bénéficient lors de leur séjour en classe « mosaïque » d'un encadrement spécifique qui dépasse le simple encadrement scolaire.



Objectifs

Pour mieux aider les élèves en danger de décrochage scolaire à retrouver l'intérêt et la motivation et pour empêcher leur désengagement complet du milieu scolaire, ils sont pris en charge par une équipe constituée d'enseignants et de membres du Service de psychologie et d'orientation scolaire (SPOS).

Les objectifs du « Neien Ufank » sont les suivants :

- Prévenir le décrochage scolaire.
- Encourager un apprentissage motivé, autonome et responsable.
- Aider l'élève à s'organiser.
- Aider l'élève à développer un comportement adéquat vis-à-vis des autres élèves et du personnel éducatif.
- Aider le jeune à reprendre une scolarité « normale » en réintégrant progressivement sa classe régulière.
- Aider le jeune à planifier un projet de vie de manière autonome.
- Soutenir les parents dans leurs responsabilités d'éducation.

L'accent est fortement centré sur le comportement des élèves, leur problématique et surtout sur leur estime de soi. Pour les responsabiliser par rapport à leur problématique, les intervenants déterminent conjointement avec l'élève le(s) problème(s) qu'il veut et qu'il est sûr de pouvoir résoudre.



Conditions d'admission

Sont admissibles tous les élèves qui présentent

- des troubles de comportement émotionnels et sociales,
- des troubles d'apprentissage (refus de travail, manque d'ambitions scolaires, problèmes de concentration, ...),
- un besoin accru de soutien interdisciplinaire et socio-éducatif,
- la volonté de coopérer et de changer de comportement.



Méthodes et conditions de travail

Les méthodes et conditions de travail de l'équipe encadrante sont les suivantes :

- Reconnaître et documenter les problèmes spécifiques de l'élève.
- Approche individualisée avec cours individuels et objectifs hebdomadaires personnalisés.
- Système de points servant à récompenser les efforts et l'atteinte des objectifs.
- Intégration des parents.
- Promotion de la motivation grâce à des activités parascolaires.
- Création d'un plan d'aide individuel.
- Collaboration étroite avec les services nationaux (psychiatrie juvénile, Itzigerstee^{VTT}, Foyer Schneiderhaff, ...).

LN – Lycée du Nord
Rue Général Patton
L-9551 Wiltz

Tél. : +352 959320-256
+352 959320-254
+352 621 509 985

<http://www.lnw.lu/index.php/spos>

✉ paula.delima@education.lu

✉ dan.diederich@lnw.lu

2. La classe IPDM – Initiation professionnelle Divers métiers

La plupart des lycées et les deux centres nationaux de formation professionnelle continue offrent actuellement ces cours d'initiation professionnelle à divers métiers⁴.

Population cible

Les classes IPDM regroupent des élèves entre 15 et 18 ans qui n'ont pas obtenu assez de modules dans le régime préparatoire pour poursuivre leurs études dans le régime secondaire technique ou qui n'ont pas trouvé un patron pour faire un apprentissage.

Objectif

Dans ces classes, l'objectif est d'apprendre aux élèves les notions de base dans différents secteurs professionnels afin de voir quel métier correspond le mieux à leurs capacités et de les préparer à la formation professionnelle et à leur intégration sur le marché du travail.



Méthode pédagogique

L'enseignement est dispensé par modules et est encadré par une équipe socio-pédagogique. L'approche éducative se fonde sur les compétences en vue de favoriser un apprentissage concret, actif et durable. L'enseignement est divisé en trois volets principaux :

- Un volet théorique avec des unités d'enseignement général incluant le calcul et la communication et des unités d'éducation sociale et civique.
- Un volet pratique avec des unités d'initiation pratique en atelier incluant des notions de théorie et de travaux pratiques.
- Un volet stages en entreprise.

Après une année en classe d'IPDM, un accès aux formations CCP - Certificat de capacité professionnelle - dans la formation professionnelle est accordé aux élèves.

⁴ Dans les CNFPC, ces classes sont appelées "cours d'orientation et d'initiation professionnelles".

Offre

L'offre pour les élèves des classes d'IPDM peut varier d'un lycée à l'autre. En fonction du lycée ou du CNFPC que l'élève fréquente, les métiers suivants sont approchés :

- Agriculture, horticulture et environnement
- Alimentation et cuisine
- Alimentation et pâtisserie
- Bâtiment
- Bois
- Coiffure et soins personnels
- Electricité
- Habillement / vente
- Mécanique et mécanique automobile
- Métal
- Peinture
- Service et restauration
- ...

**LN – Lycée du Nord
Rue Général Patton
L-9551 Wiltz**

**Tél. : +352 959320-256
+352 959320-254
+352 621 509 985**

<http://www.lnw.lu/index.php/spos>

3. La classe de resocialisation

De maintes expériences ont montré que certains élèves, récidivistes en termes d'infractions contre les règlements et immunisés contre toute mesure disciplinaire, dérangent les cours avec une intensité et une fréquence extraordinaires et intolérables. De plus, ces élèves influencent et menacent souvent les autres élèves et ne respectent pas les règles de la vie scolaire pendant les cours et les périodes d'intercours. Un nouveau modèle de mesure de discipline s'est donc imposé.

Population cible

Ce projet représente une mesure disciplinaire qui cible les élèves sous l'obligation scolaire et qui présentent un trouble de comportement grave.



Méthode pédagogique

L'application d'une approche « action – conséquence directe » dans un cadre précis et bien défini permettra de sensibiliser davantage les élèves aux conséquences de leur comportement. Par le biais de cette approche, les élèves seront amenés à comprendre que le respect des membres et des règles de la communauté scolaire sera favorable à leur réintégration dans la vie scolaire sans l'application continue de mesures disciplinaires.

Dans cette perspective, et afin de ne pas influencer l'apprentissage, les élèves concernés continuent à fréquenter leur classe d'attache. Toutefois, ils seront contraints de suivre des activités pédagogiques (devoirs à domicile, préparation de devoirs en classe, exercices supplémentaires, ...) et des mesures éducatives (activités de prévention en matière de santé, de violence, ...) dans la classe de resocialisation pendant un après-midi de libre par semaine.



Ces activités sont ciblées individuellement pour chaque élève concerné. La durée (en semaines) de l'application de la sanction, la durée (en heures) de chaque séance ainsi que le contenu des activités varient en fonction du comportement de l'élève dans sa classe d'attache.

Un bilan hebdomadaire, dressé par l'équipe du projet ensemble avec le régent de la classe d'attache, permet de définir les activités, mesures et horaires pour la semaine suivante.

**LN – Lycée du Nord
Rue Général Patton
L-9551 Wiltz**

**Tél. : +352 959320-256
+352 959320-254
+352 621 509 985**

**<http://www.lnw.lu/index.php/spos>
 florence.schronen@education.lu**

4. Le projet Time Out

Population cible

Le projet Time Out est destiné aux élèves du cycle inférieur présentant un comportement considéré comme inadapté en classe :

- dérangement répété du cours,
- oublis répétés,
- manque de respect envers l'enseignant et/ou un camarade,
- insolence,
- bavardage incessant,
- ...

Méthode pédagogique

Afin de garantir le bon déroulement du cours, l'élève perturbateur est sorti de la salle de classe et il est - après avoir été prévenu - envoyé dans la salle spéciale du Time Out afin qu'il puisse s'entretenir avec un intervenant du SPOS à propos de son comportement dérangeant en classe.

Cette mesure doit également permettre à l'élève concerné d'identifier son attitude déplacée en classe afin de l'améliorer.

Le Time Out est plus qu'une simple mesure de sanction. Il s'agit avant tout d'une mesure préventive permettant d'identifier et surtout d'aider rapidement les élèves présentant un comportement « inadapté » afin de l'enrayer au plus vite.



Intervenants

Le projet Time Out est encadré par un éducateur gradué qui planifie le fonctionnement général du projet. Il s'agit d'une personne qui sait s'adapter au plus vite aux exigences accrues et aux « urgences ».

Le projet Time Out s'inscrit dans la même lignée que le « Neien Ufank » et la « Classe de resocialisation ». Il s'agit d'une mesure préventive facilitant la détection précoce des élèves problématiques. Après la détection, le Time Out permet la possibilité de suivre l'évolution de l'élève en question, respectivement de rediriger l'élève problématique vers le suivi correspondant le mieux à ses besoins actuels, que ce soit le « Neien Ufank » ou encore la « Classe de resocialisation ».

Le Time Out est donc construit sur deux piliers différents :

- garantir un enseignement de qualité pour tous les élèves et
- détecter plus efficacement les élèves problématiques pour les encadrer au plus vite

afin de minimiser le risque d'une amplification des problèmes pouvant entraîner des mesures disciplinaires allant jusqu'au renvoi définitif de l'école.

**LN – Lycée du Nord
Rue Général Patton
L-9551 Wiltz**

Tél. : +352 959320-256

+352 959320-254

+352 621 509 985

<http://www.lnw.lu/index.php/spos>

 **dany.kinnen@lnw.lu**

 **sandy.neves@education.lu**

Liens utiles - Résumé	
ALJ - Action locale pour jeunes	https://portal.education.lu/alj/
ADEM – Agence pour le développement de l’emploi	http://www.adem.public.lu/
ANELO – An elo ? Et que faire maintenant ?	https://www.anelo.lu/
CNFPC - Centre de formation professionnelle continue	http://www.cnfpc.lu/
E2C - Ecole de la deuxième chance	www.e2c.lu
Formation des Adultes	http://www.guichet.public.lu/citoyens/fr/enseignement-formation/formation-adultes/
Itzigerstee ^{VTT}	https://portal.education.lu/inno/PROJETS
Luxembourg Life Long Learning Center	https://www.lllc.lu/
Lycée du Nord Wiltz – Service du SPOS	http://www.lnw.lu/index.php/spos
Maison de l’Orientation	https://portal.education.lu/mo/
Ministère de l’Education nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse	www.men.public.lu
SNJ - Service national de la Jeunesse	http://www.snj.public.lu/

Brochure réalisée par le groupe de projet
« Bridges to the future » du Lycée du Nord Wiltz
2016/2017

Ilma Adrovic, Liz Brand, Julia Kowalska, Betty Poos,
Karin Schwickert, Helena Soares, Gjovana Zefi
en partenariat avec l'Action locale pour jeunes

